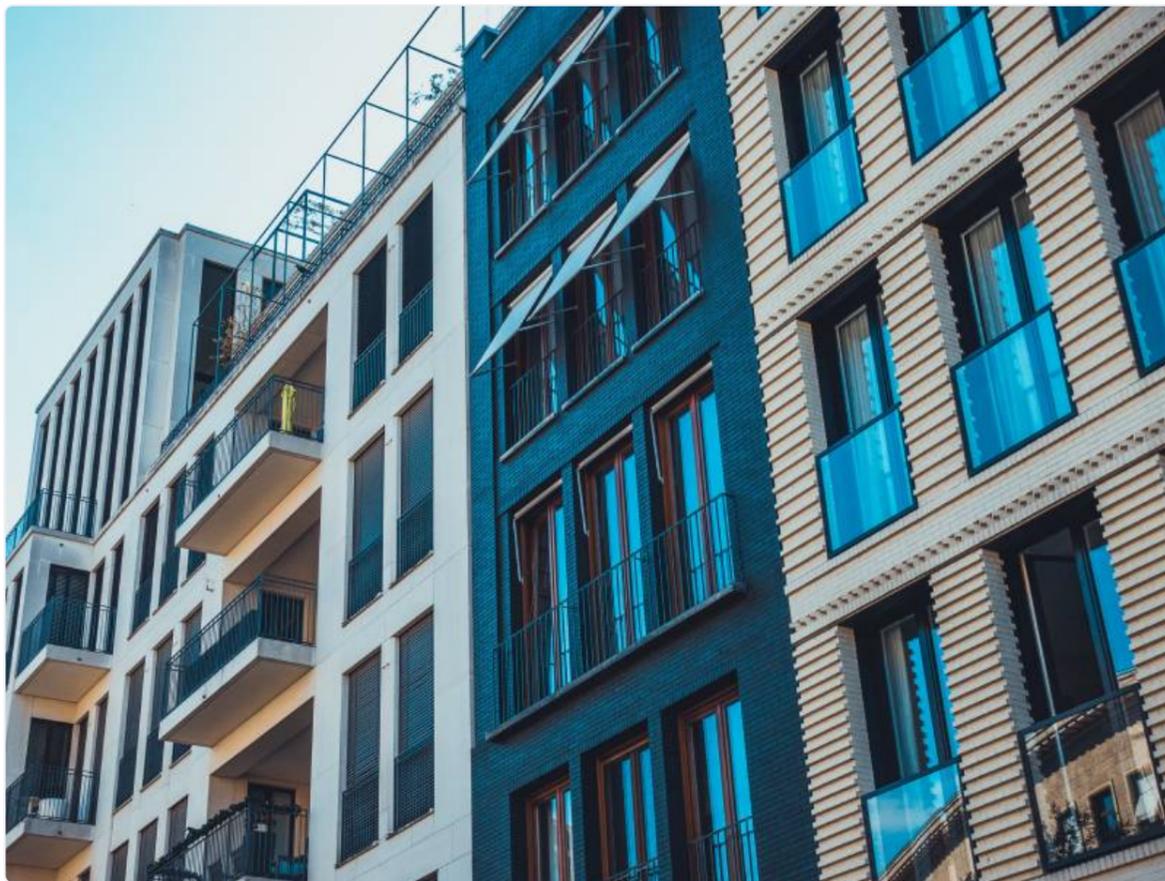




[Accueil](#) > [Actualités du BTP](#) > [Législation](#) > RE2020 : le label d'État doit « accompagner » les démarches existantes

## RE2020 : le label d'État doit « accompagner » les démarches existantes

[Législation](#) | 23.02.21



### ► Produits de la semaine



**Bluetek cassette s :  
habillage de façade**

**BLUETEK**

[En savoir plus](#)



[Documentation](#)



**Sc803 : peinture  
intumescente  
monocomposante**

**CPG France**

[En savoir plus](#)



[Documentation](#)



**Compozell®,  
nouvelle finition pour  
les...**

**DURIEU**

[En savoir plus](#)



[Documentation](#)



Emmanuelle Wargon, ministre en charge du Logement, a détaillé, jeudi 18 février, les arbitrages de la RE2020. Depuis les annonces, la filière bâtiment a fait part de ses attentes, et de ses inquiétudes. S'ils s'expriment séparément, le collectif Effnergie et l'association BBKA, deux acteurs agissant en faveur de la construction bas carbone, partagent une même ambition, celle de participer à la définition du label associé à la RE2020. Une marque qui selon eux, doit accompagner le dispositif de labels existants.

[La RE2020 entrera finalement en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022](#), conformément à ce qui avait été proposé par le CSCEE. Un délai qui permettra « *une large prise en main par les acteurs* », estime le collectif Effnergie dans un communiqué. « *Il est désormais nécessaire de programmer la mise en place rapide de la RE2020 pour les bâtiments tertiaires* » sur lesquels les arbitrages ne seront précisés qu'en 2022.

### Une ambition maintenue



« *des bâtiments durablement sobres* ». Le collectif regrette cependant que des assouplissements aient été apportés pour les maisons individuelles. « *Il faudra en mesurer les conséquences* ».

## Mesurer l'empreinte carbone tout au long du cycle de vie

Effinergie souligne aussi l'attention « *particulière* » accordée à l'impact carbone des réseaux de chaleur, qui permettra « *de continuer à envisager les raccordements des bâtiments neufs aux réseaux existants en voie de verdissement* ». Mais pointe le manque de garantie sur le risque de recourir à des équipements « *peu confortables* », très énergivores et à faible valeur ajoutée pour les entreprises du secteur. « *Les solutions hybrides associant les énergies renouvelables et une énergie de réseau stockable et biosourcée doivent être mises en exergue pour gommer les pointes de consommation* », estime le collectif.

S'agissant de l'ACV dynamique, il induit « *des distorsions majeures entre les filières de matériaux. Nous souhaitons valoriser plutôt le stockage carbone pour promouvoir un usage progressif et raisonné des matériaux biosourcés. Nous déplorons ce choix quasi unilatéral de l'État* ».

## Réduire les émissions de carbone

[L'association BBCA](#) se félicite, elle, que la RE2020 reconnaisse qu'il convient de mesurer l'empreinte carbone du bâtiment sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment : construction, exploitation et fin de vie « *si on veut être honnête et efficace* ».

« *C'est toute la profession qui va enfin compter les émissions de carbone des ouvrages neufs sur tout le cycle de vie du bâtiment avec un effort spécifique sur la phase construction dont les émissions sont majoritaires. La RE2020 va impulser la massification* », commente son Président, Stanislas Pottier.

En effet, tous les produits et principes constructifs sont appelés à réduire leurs émissions. « *Le soutien annoncé par le Gouvernement à l'industrialisation des filières et à la préfabrication est cohérent pour le développement des matériaux bas carbone, la sobriété et l'économie des matières* ». L'association rappelle qu'1 m<sup>2</sup> neuf construit, c'est en moyenne 1,5 tonnes eq. CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup> de surface plancher sur 50 ans, et souligne que la trajectoire annoncée à 2031, est cohérente avec l'expérience BBCA. Les bâtiments labellisés parvenant à réduire leur empreinte carbone de 25% à plus de 45% selon le niveau d'exigence du label atteinte.

## Les points de vigilance

BBCA met en garde « *sur la création d'une modulation sur les données environnementales des produits et équipements* » qui pourrait retarder la production de ces données pour les industriels. Le confort d'été reste « *un sujet d'alerte* », prévient l'association. Ce qui est critiqué, c'est qu'il est principalement fondé sur le critère d'inertie et reprend « *des vieux modèles de calcul de la RT2012* », particulièrement critiqués et peu adaptés considérant la multiplication des épisodes caniculaires. « *Les matériaux à forte inertie comme le béton présentent un intérêt dans les premiers jours de la montée en température. Après quelques jours, ils se chargent en chaleur, et leur rayonnement rend impossible le refroidissement des bâtiments la nuit. A l'échelle du quartier, ce sont de véritables îlots de chaleur* ». BBCA appelle ainsi à une « *remise à plat* » des études sur le confort d'été. Une démarche qui devrait



ae caniculae, et constituer un outil efficace de pilotage au confort a été ».

De son côté, Effnergie appelle à l'intégration des principaux titres V RT 2012 dans le moteur de calcul RE2020, et ce, pour encourager l'innovation. Si le contrôle des réseaux de ventilation, introduit via les labels Effnergie, est « généralisé » dans le cadre de la RE2020, Effnergie regrette « l'absence d'information sur la qualité de réalisation des études et l'abandon de l'attestation de conception au permis de construire » qui laisse planer « le risque d'études au rabais ».

S'il y a bien un sujet qui revient sur la table dans les deux communiqués, c'est celui du label d'État. Si Effnergie et BBCA semblent disposés à participer aux travaux, ils appellent à ce que le label accompagne les démarches des différentes associations impliquées, et ne soit délivrés qu'au travers de celles-ci.

Rose Colombel

Photo de une : ©Adobe Stock

Redacteur



## Sur le même sujet

Label BBCA : découvrez le top 10 des maîtres d'ouvrage bas carbone 2020 - Batiweb

### Label BBCA : découvrez le top 10 des maîtres d'ouvrage bas carbone 2020

En ce début d'année, l'association BBCA a révélé les maîtres d'ouvrage

[Développement durable](#) | 26.01.2021



Le CSCEE est « un lieu de concertation, de réflexion, d'articulation », Christophe Caresche - Batiweb

### Le CSCEE est « un lieu de concertation, de réflexion,...

Emmanuelle Wargon, ministre chargée du Logement, a nommé, le 4 novembre

[Vie des sociétés](#) | 20.11.2020



Lancement du projet de recherche Quartier E+C- - Batiweb

### Lancement du projet de recherche Quartier E+C-

Le projet de recherche Quartier E+C-, lauréat du concours « Vers des

[Collectivités territoriales](#) | 15.10.2018



### ► Dossiers partenaires

Jaquette calorifuge ISOL 100 M3

[Jaquette calorifuge isol 100 m3 : l'énergie ...](#)

Un ballon d'eau chaude sanitaire reconnu pour sa qualité de fabrication est indispensable pour satisfaire une exploitati...

[CHAROT](#)

[Lire ...](#)

CUPA PIZARRAS, le leader

[Cupa pizarras, le leader mondial de l'ardoise ...](#)

Matériau naturel aux propriétés étonnantes, le schiste allie esthétique, longévité et respect environnemental. Il a éga...

[Cupa Pizarras](#)

[Lire ...](#)

Tarkett : Découvrez les

[Tarkett : découvrez les nouveautés moquette ...](#)

Dotée de 85 ans d'expérience dans la